

Aire sur l’Adour, mercredi 16 décembre 2020

La Proviseure du lycée Jean d’Arcet

Aux

Chefs d’établissement

**Objet : Mini – stages pour les élèves de 3ème et 2nd générales et technologiques, élèves d’ULIS et SEGPA**

Cher(e) collègue,

**Proviseure du lycée**

**Jean D’Arcet**

Affaire suivie par :

Christine Bonhoure

Téléphone :

05 58 71 63 50

Mail :

ce.0400047j@

ac-bordeaux.fr

Lycée professionnel
Jean d’Arcet

**1 place Ste Quitterie**

**BP 63**

**40801 AIRE SUR L’ADOUR CEDEX**

Afin de cerner au plus près la réalité des formations dispensées au lycée Jean d’Arcet à Aire sur l’Adour, nous vous proposons d’accueillir des élèves des classes de troisième et de seconde générale et technologique :

***Du lundi 25 janvier au vendredi 21 mai 2021***

 pour des **mini stages** personnalisés de découverte des filières suivantes :

* **BAC PRO :**

⇨ Cuisine

⇨ Commercialisation et service en restauration

⇨ Assistance à la gestion des organisations (AGOrA)

⇨ Métiers de la Coiffure

Nous attirons votre attention sur la création du bac pro coiffure au niveau national et son ouverture pour la rentrée 2020 au lycée Jean d’Arcet

* **CAP :**

⇨ Cuisine

⇨ Commercialisation et Services en Hôtel Café Restaurant

⇨ Métiers de la Coiffure

**ORGANISATION :**

1. Formulation de la demande par l’établissement en remplissant la fiche d’inscription ci-jointe qui sera renvoyée par mail à l’adresse suivante : ce.0400047j@ac-bordeaux.fr
2. Le lycée Jean d’Arcet fixe la date et envoi les conventions avec la fiche d’urgence et l’emploi du temps

Navette des documents de stage : Lycée ⇨ Etablissement d’origine ⇨ Lycée. La convention sera établie par le lycée pour chaque élève concerné, en 3 exemplaires (1 ex. lycée d’accueil, 1 ex. établissement d’origine, 1 ex. famille)

**L’établissement d’origine fournira également la fiche Intendance (SIECLE) du mini-stagiaire**

1. Prise en charge du stagiaire, à l’accueil du lycée, 10 minutes avant le début du stage, avec une tenue correcte exigée car nous sommes un établissement accueillant du public et de la clientèle. En cas d’absence prévue d’un stagiaire, je vous saurais gré de nous en avertir le plus tôt possible. L’élève sera accueilli sur une journée complète dans la majorité des cas et pourra déjeuner au self (modalités précisées dans la convention).

En outre le lycée organise des portes ouvertes **le samedi 27 février de 9h à 16h.**

Pour toute question ou demande spécifique merci de prendre contact à l’adresse mentionnée ci-dessus.

Bien cordialement.

 La Proviseure,



 Christine BONHOURE